



Asnières Passion Photo 72
Une autre façon de voir le monde



Règlement de « PHOT'EXPO ASNIERES »

Ed. 20150202

1. L'association **Asnières Passion Photo 72** organise « **PHOT' EXPO 2016 LES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES D'ASNIÈRES SUR VÈGRE** », grande exposition photographique à ASNIÈRES SUR VÈGRE, durant les trois jours de la Pentecôte
2. Toutes les dates et formulaires concernant l'exposition seront fournis dans le courrier de lancement de participation à l'exposition.
Les bulletins d'inscription devront parvenir à l'association, soit par courrier, soit par email, au minimum 5 semaines avant le week-end de la pentecôte.
3. **PHOT'EXPO** est libre de thème mais son orientation est de nature artistique, et l'exposant devra montrer une **cohésion de thème et de présentation**, sur l'ensemble de ses œuvres. Le mixage d'épreuves en couleur et/ou noir & blanc, numériques ou argentiques est accepté.
4. La participation à **PHOT'EXPO** est soumise à concourir à « **PHOTO-VISION** ».
Tout exposant devra fournir une « **PHOTO-VISION** » sur un thème spécifique, formulé dans l'invitation à exposer.
Cette "photo-vision" doit inspirer au premier regard du public, les mots définissant le sujet ou le thème.
L'ensemble des photo-visions sera exposé en une « **EXPO-VISION** » dans l'église d'Asnières. Les photo-visions devront être respectueuses de ce lieu.
Cette exposition a pour but de mettre en évidence la diversité de vision et de sensibilité que chaque photographe porte sur le thème imposé.
Le public sera appelé à désigner la meilleure « photo-vision » par bulletin de vote, et son auteur recevra en lot un livre sur la photographie d'une valeur minimum de 50€.
Le dépouillement du vote et la remise des lots se feront le lundi midi. Un bulletin réponse sera tiré au sort et son émetteur se verra remettre la photo-vision gagnante des mains du photographe.(votre PHOTOVISION risquera donc d'être offerte en guise de lot)
Par souci d'impartialité, toutes les photos devront être présentées de manière identique.
Les photos, au format 20X30mm ou A4 (impératif) doivent être collées, centrées ou non, sur un support cartonné rigide épaisseur environ 2 millimètres maximum, de couleur noir au format 30X40mm, équipé au dos, d'un système d'accroche de bonne qualité genre attache à gommette, pouvant être renforcé avec du scotch d'emballage. **Aucun cadre ni sous verre.**
Au dos devra figurer au moyen d'une étiquette: le nom de l'auteur et le titre de la photo.
5. Une salle sera dédiée à la projection de diaporamas. Les diaporamas sont considérés comme des expositions photo et ce règlement s'applique aussi bien pour les photos que pour les diaporamas.

ASNIERES PASSION PHOTO 72, 13 rue Saint Hilaire, 72430 Asnières-sur-Vègre
Tel. 0243952744 / 0625944979 / asnierespasionphoto72@gmail.com
Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de LA FLECHE, n° W721000093
parution au journal officiel sous le n° 1272 le 27 décembre 2008



Asnières Passion Photo 72
Une autre façon de voir le monde



Chaque diaporama présenté devra mentionner clairement : un titre, une présentation de l'auteur du diapo et des photos, la date de création, les lieux, les acteurs ou participants et les morceaux de musiques utilisés.

Un photographe peut participer à l'exposition et au diaporama.

6. Toute photo exposée devra respecter le droit à l'image de la personne, des mineurs et des biens, et être libre de droit.
Toute photo portant atteinte aux mœurs, à la morale, ou au respect de la nature et de la personne, de quelque façon que ce soit, sera refusée et son auteur se verra exclu de l'exposition.
7. Hormis la participation à « photo-vision » l'emplacement est gratuit. Toutefois, vous pouvez nous aider à poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil (qualité des salles, des panneaux d'expositions et éclairage) en vous acquittant d'un bon de soutien à l'A2P72 d'un montant de 10 €, soit à l'inscription, soit lors de votre arrivée sur le site d'accueil.
8. Chaque exposant se verra attribuer un linéaire correspondant à environ 15 œuvres 30x40cm soit **environ 3M60**, équivalent à 2 panneaux de bois ou 4 grilles métalliques (1 face) . Cette surface pourra néanmoins être revue en fonction du nombre de participants, de la disponibilité des salles d'exposition au sein du village, de la typologie des lieux etc. Libre à chacun de choisir le format de ses œuvres pour occuper cet espace.
9. L'organisateur se réserve le droit de sélectionner les exposants en cas d'un trop grand nombre de candidatures. Cette sélection sera effectuée par un jury interne au club, et les candidats seront avisés personnellement 1 mois avant la pentecôte. Pour faciliter la sélection chaque candidat devra joindre à sa candidature un **échantillon représentatif des photographies qu'il souhaite exposer**.
10. Chaque exposant devra apposer sur son espace d'exposition, une affichette format A5 pour se présenter. Il affichera autant que possible les métadonnées, le lieu de prise de vue, et le titre de la photo sous le cadre, ou au moyen d'un « chemin de fer » (livret avec miniature des œuvres).
11. Les lieux d'exposition communaux seront attribués aux participants au mieux de la diversité des thèmes présentés, les lieux privés pourront accueillir des invités au choix du propriétaire. Dans la mesure du possible les salles d'exposition seront équipées soit de cimaises, soit de grilles, permettant de recevoir les œuvres, celles-ci devront intégrer un système d'accroche à leur dos. Il sera prudent de prévoir des petits crochets en « S ».

ASNIERES PASSION PHOTO 72, 13 rue Saint Hilaire, 72430 Asnières-sur-Vègre

Tel. 0243952744 / 0625944979 / asnieresp passionphoto72@gmail.com

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de LA FLECHE, n° W721000093
parution au journal officiel sous le n° 1272 le 27 décembre 2008



Asnières Passion Photo 72
Une autre façon de voir le monde



12. L'exposition est ouverte au public de 10h à 13h et de 15h à 18h. Chaque exposant est responsable de son exposition et des lieux qu'il occupe. Les lieux étant partagés par plusieurs exposants, un roulement peut s'organiser afin d'y assurer une permanence. Les exposants s'engagent à maintenir leur exposition durant les trois jours de la manifestation et à y être présent ou représenté pour accueillir et commenter ses œuvres au public. Les salles seront fermées pendant les temps de pause. En aucun cas, l'association ne pourra être tenue pour responsable des vols ou pertes de matériel durant l'exposition.
13. L'accueil des participants et l'accrochage se feront le samedi de 08h30 à 11h et le décrochage le lundi à partir de 18h.
14. Le vernissage débutera sous la forme d'un tour des différentes salles avec les invités, avant de se réunir autour du pot de l'amitié. La présence des exposants est vivement recommandée afin qu'ils présentent leur travaux.
15. Chaque exposant devra prévoir ses repas durant l'exposition.
Un lieu pique-nique abrité avec tables et chaises sera mis à disposition des exposants et une buvette tenue par l'association et proposant boisson et sandwichs sera opérationnelle sur tout le weekend.
16. **L'objectif premier de la manifestation PHOT'EXPO n'est pas de vendre les photos.** En cas de sollicitation du public pour acquérir une œuvre, l'exposant tiendra discrètement à disposition une fiche avec les tarifs proposés. Tout affichage mural ou autre des tarifs est proscrit. En cas de vente, le photographe s'engage à laisser ses œuvres accrochées jusqu'à la fin de l'exposition. Chaque exposant qui a vendu une ou plusieurs photos s'engage moralement à reverser 10% de ses ventes à l'association A2P72.
17. « TROC'PHOT » bourse d'échange et de vente de matériel photo d'occasion est organisée le dimanche matin dans la cour de l'école. Elle est réservée aux exposants et ouverte au public. Le matériel proposé à la vente doit être en bon état de fonctionnement et les prix affichés sur le matériel. L'A2P72 fournira les tables pour l'occasion. L'association se dégage de toute responsabilité concernant ces échanges ou ventes.

L'A2P72 vous remercie de votre participation et du respect de ce règlement, et vous souhaite de passer un excellent week-end parmi nous.